

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en troisième page : 0 fr. 80; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL,

CHARLES DUMAS EN ALGÉRIE-TUNISIE

La Banque de l'Algérie abuse de son monopole

UNE
ENQUÊTE PARLEMENTAIRE
en Algérie-Tunisie

par
M. le député Charles Dumas

A la suite d'une avalanche de plaintes parvenues au groupe socialiste unifié au Parlement après les interpellations de l'année dernière sur les scandales algéro-tunisiens restés sans sanction, le groupe parlementaire socialiste unifié nomma une commission interparlementaire avec mission d'aller sur place et de s'y livrer à une enquête minutieuse et approfondie principalement sur les griefs formulés par des groupements indigènes de toute l'Afrique du Nord.

Les citoyens Lagrosillière, Doisy et Mauger pour des motifs divers ne purent quitter la France et laissèrent à leur collègue Charles Dumas, député de l'Allier, avocat à la Cour d'appel de Paris, le soin d'enquêter seul se rapportant entièrement à lui pour démêler la vérité et fournir un rapport de son enquête.

Le citoyen Charles Dumas prit son rôle à cœur et se rendit sur place là où les plaintes lui parurent nécessiter sa présence, c'est ainsi que sitôt après son arrivée à Alger, il alla dans la haute Kabylie, puis ensuite à Bougie, Constantine, Bône, Souk-Ahras et Tébessa où il eût dans chaque localité force entretiens, écoutant avec attention les récits des uns et des autres, recevant des pièces, des documents. A vrai dire, la vérité parfois a dû être difficile à démêler, car des récits ont dû se contredire mais avec son bon sens et sa finesse M. Charles Dumas a dû discerner l'erreur de la vérité et se faire une opinion — la juste.

En Tunisie, M. Charles Dumas ne reculant devant aucune fatigue, n'hésita pas à entreprendre le pénible et long voyage de Kalaâ-Djerda où il savait que toute une tribu de cinq cents indigènes a été dépouillée de la façon la plus audacieuse et la plus scandaleuse avec, ce qui est très grave, la complicité du gouvernement; il est bon d'ajouter avant l'arrivée de M. Alapetite en Tunisie et de M. Blanc, au secrétariat général du Gouvernement tunisien, ceci pour rendre hommage à la vérité, en sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui dans la haute administration tunisienne qu'un homme, un seul, ayant trempé dans cette triste affaire qui pèse si lourdement sur les destinées du protectorat français en Tunisie.

M. Charles Dumas fut reçu à la gare de Kalaâ-Djerda par plus de trois cents indigènes sur les cinq cents dévolutaires du habous, les autres deux cents ayant été obligés d'aller au loin chercher un maigre morceau de terrain pour vivre et faire vivre les leurs n'avaient pu être prévenus à temps.

Il les vit tous, avec leur croix marquée au front, les entendit narre leurs misères, leurs souffrances et les vexations continuelles

dont ceux qui ont pu rester dans les environs de Kalaâ-Djerda sont continuellement en butte de la part des occupants, pour ne pas dire conquérants, de leur bien.

Posément, sans cris, sans gestes, il lui demandèrent de leur faire rendre leurs droits sur le habous et déclarèrent que, malgré tout, ils n'avaient jamais désespéré de la justice qui, tôt ou tard, finit par triompher et qu'un jour ils seraient remis en possession du bien qui leur avait été volé.

Ils ajoutèrent qu'ils ne s'étaient point trompés puisqu'il avait fait, lui député, ce long voyage pour les voir et les entendre. L'un d'eux lui déclara « qu'en lui serrant la main c'était celle de la France qu'il tenait dans les siennes. »

M. Charles Dumas était déjà édifié, car il connaissait l'affaire de Kalaâ Djerda à fond, mais il le fut encore davantage au récit de tous ces malheureux sur les menées de la société italo-tunisienne et de M. Mougeot qui la préside, aussi n'hésita-t-il pas à lancer, de Kalaâ-Djerda même, au Ministre des Affaires Etrangères, le télégramme suivant, qu'il expédia en même temps à divers journaux, dont *l'Humanité* la *Bataille Syndicaliste*, etc., etc., et à diverses agences :

Kalaâ-Djerda, 21/4, 9 heures.

Après avoir constaté par moi-même la façon scandaleuse dont les indigènes dévolutaires des terres phosphatières habous de Kalaâ-Djerda continuent d'être dépouillés au profit d'une société exploitant contre toute légalité, et les VEXATIONS ODEUSES et INDIGNES auxquelles ces arabes sont quotidiennement en butte, j'ai l'honneur de vous informer que je vous interpellerais à la rentrée sur les mesures que vous comptez prendre pour faire cesser cet état de choses.

Agréez, etc.

Charles DUMAS,
député de l'Allier.

Puis, ayant accompli ce devoir qu'il jugea nécessaire, il entra à Tunis pour repartir aussitôt pour Metlaoui, Tozeur, Gafsa, Sfax et Sousse. Chemin faisant il entendit des plaintes, recueillant des mémoires et prit force notes. Une fois rentré à Paris, M. Charles Dumas fera, sans doute, un tri de tous ces documents et présentera, sous forme de rapport, ceux qui lui paraîtront devoir retenir l'attention du parti socialiste unifié au Parlement.

On peut être certain qu'il ne fera état que de ceux qui lui auront paru étayés sur des bases sûres et qu'il écartera les autres.

En somme, l'enquête de M. Charles Dumas aura le mérite d'avoir une haute portée politique auprès des indigènes, car elle leur aura démontré qu'on tient compte, en France, de leurs plaintes, puisque un député s'est déplacé tout exprès pour venir les voir, les entendre et que le Parlement français n'est pas composé que de requins, que ceux-ci, fort heureusement, ne sont qu'une infime exception, ce qui est fort heureux pour le bon renom de la France et de la République.

JEAN-SANS-PEUR.

P. S. — On nous écrit de Kalaâ-Djerda,

à la date du 25 courant, que le Contrôleur civil du Kef, de qui dépend la tribu spoliée des Ouled-Cheick de Kalaâ-Djerda, avait fait savoir, le 22, qu'il allait ouvrir une enquête sur leurs réclamations.

Le 24 courant, le Contrôleur civil s'est rendu à Kalaâ-Djerda où, pour montrer aux indigènes qu'il allait se livrer à une enquête impartiale, il s'est commodément installé dans les bureaux de la Société des Phosphates Tunisiens, puis il a fait appeler un certain nombre de dévolutaires, dont le khalifa, le cheick et le mokkadem.

Puis, quand tout le monde — une cinquantaine au plus — fut réuni dans la salle où il trônait, ce qui dénotait bien l'esprit qui l'animaient, il ordonna aux trois précités de se rendre immédiatement à Thala, localité distante d'une quinzaine de kilomètres environ de Kalaâ-Djerda, et aux autres d'y aller le lundi, c'est-à-dire hier, non sans toutefois leur demander quels étaient les gens qui étaient du côté de M. Lacroix.

Pourquoi cette question saugrenue? Il n'y a pas de côté Lacroix dans la spoliation de Kalaâ-Djerda : il y a le côté justice et l'autre. Pas plus.

La plupart de ces malheureux se demandent si on ne va pas leur faire payer cher leur audace de s'être plaint à M. le député Charles Dumas et si on ne va pas les déporter aux îles de Kerkenna ou au fin fond de la Tunisie.

Est-ce que le Gouvernement tunisien actuel qui n'a pas trempé dans cette malpropre affaire préparerait des batteries pour tâcher d'annihiler l'intervention parlementaire annoncée et couvrir les actes criminels commis?

Est-ce qu'il voudrait prendre une part quelconque de responsabilité des agissements qui ont permis de dépouiller les cinq cents malheureux indigènes qui attendent de la France républicaine l'acte de réparation qui les remettra en possession de leur habous et des gisements de phosphates qu'on leur a pris?

Nous préférons croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'on se livrera à une enquête impartiale et honnête et qu'on ne cherchera pas à terroriser les victimes.

Mais, au fait, pourquoi cette enquête? Est-ce que l'Administration ne connaîtrait plus la genèse de cette vilaine affaire et la série de canailleries sans nom qui ont été commises il y a dix ans pour arriver au résultat convoité qui arrachait à leurs légitimes propriétaires les revenus de leur habous que d'autres, décorés de la Légion d'honneur, depuis, hélas! encaissent pour eux! Oui, encore une fois, pourquoi cette enquête qui apparaîtra à tout le monde parfaitement superflue?

Jusqu'à ce jour la Société des Phosphates tunisiens a enlevé un million et demi de tonnes de phosphates, c'est à peu près deux millions de redevances qui ont été soustraits aux indigènes!

Et l'on dit qu'il y a une justice en France! En tout cas pas administrative puisque pendant ce temps les dévolutaires ont reçu une cinquantaine de mille francs en tout, soit cent francs par tête d'arabe pour dix ans ou dix francs par tête par an!

J. S. P.

LA SUEUR DU BURNOUS

Une protestation de Charles Dumas

(Dépêche particulière de la *Bataille Syndicaliste*)

Kalaâ-Djerda, 21 avril.

Monsieur le Ministre,

Après avoir constaté par moi-même la façon scandaleuse dont les Arabes dévolutaires des terres phosphatières Habous de Kalaâ-Djerda continuent à être dépouillés au profit d'une société exploitant contre toute légalité et les vexations odieuses et indignes auxquelles ces Arabes sont quotidiennement en butte, j'ai l'honneur de

vous informer que je vous interpellerais à la rentrée sur les mesures que vous comptez prendre pour faire cesser cet état de choses.

Agrééz, Monsieur le Ministre, mes sentiments de haute considération.

Charles DUMAS,
député.

L'interpellation du citoyen Charles Dumas

Le citoyen Ch. Dumas qui, au nom du Parti, procède actuellement en Algérie-Tunisie à une enquête sur la question indigène, vient d'avertir le ministre des Affaires étrangères qu'il interpellera sur la façon scandaleuse dont les Arabes dévolutaires des terres phosphatières Habous de Kalaâ-Djerda continuent à être dépouillés au profit d'une société exploitant contre toute légalité et les vexations odieuses et indignes auxquelles ces Arabes sont quotidiennement en butte.

L'Humanité.

NOTE DU JOUR

Encore la Banque de l'Algérie

Triste banque de famine et de ruines!

Est-ce qu'un vent de folie aurait soufflé sur les sphères dirigeantes de la Banque de l'Algérie?

Après le relèvement du taux de l'escompte, dénoncé et flétri par toute la presse algéro-tunisienne, ne s'avise-t-elle pas aujourd'hui d'augmenter le marasme dont souffre la France nord-africaine, par sa faute, en refusant en Algérie ses billets revêtus de l'estampille « Tunisie », de même qu'elle refusera très probablement, un de ces jours, en Tunisie, ceux qui ne le sont pas.

Voici l'avis abracadabrant que nous trouvons dans les journaux algériens, sous le titre : « Nos billets de banque » :

Depuis le 20 avril, les billets de la Banque de l'Algérie frappés du timbre Tunisie sont refusés dans les caisses publiques et aux guichets mêmes de la Banque dans toute l'Algérie.

Cette mesure peut être d'une légalité douteuse; elle n'en est pas moins appliquée avec énergie. Nos concitoyens feront bien de refuser les dits billets en paiement.

Ainsi, tous les articles que nos confrères de l'époque et nous-mêmes avons consacrés contre la création d'une banque d'Etat exclusivement tunisienne, spéciale aux pays, dont les billets n'auraient cours qu'en Tunisie, seraient méconnus, foulés aux pieds par cet établissement financier et considérés aujourd'hui comme lettre morte!

Les craintes que nous éprouvions de voir notre papier-monnaie circuler seulement de Ghardimaou à Gabès et de Tabarca à Tozeur-Netta seraient aujourd'hui réelles, puisque la Banque de l'Algérie ne veut plus accepter ses billets en Algérie,

parce qu'ils sont marqués à notre chiffre!

Décidément, c'en est trop! Et la Banque de l'Algérie se trompe si elle entend nous traiter comme un vil troupeau de nègres soudanais, avec qui l'on peut tout se permettre! Nous ne sommes pas d'humeur à subir le joug d'un établissement financier, quel qu'il soit, et puisqu'elle semble avoir juré de travailler à notre ruine, nous ne nous laisserons pas faire et nous espérons bien amener contre elle les pouvoirs publics, qui semblent — effets du soleil peut être — ne pas entendre les plaintes et les angoisses de tout un pays obligé aujourd'hui de subir des intérêts de famine et de ruine comme aux premiers jours du Protectorat!

Triste banque!

LE SEMAINIER.

N. B. — On lira plus loin un article spécial à l'Algérie sur la question du taux de l'intérêt, que nous reproduisons, en laissant à nos lecteurs le soin de le commenter. Il peut s'appliquer à la Tunisie car elle est logée à la même enseigne que sa voisine.

NOS ÉCHOS

Notre Rédaction

A partir du 1^{er} mai M. Joseph Ganouna, secrétaire de la rédaction de la « Petite Tunisie Socialiste », cesse d'appartenir à notre rédaction pour se consacrer entièrement à sa revue le « Judaïsme Tunisien ».

Il est remplacé par M. J. Véhel qui collaborait depuis quelques années à notre journal.

Vous profitons de cette circonstance pour rappeler que toute la correspondance, rédaction et administration, abonnements, mandats, etc., doivent être adressés au directeur.

Aux Travaux publics. — Ainsi que nous nous y attendions, c'est l'honorable M. Michaux qui recueille la succession de M. de Fages et devient directeur général des Travaux publics, à partir du 1^{er} mai prochain.

Nous le félicitons très sincèrement et très cordialement et sommes certains qu'il fera d'excellente et utile besogne.

Le Résident Général en tournée. — M. le Résident Général vient d'accomplir une grande tournée dans le centre et le sud de la Tunisie.

Il était accompagné de MM. Bériel, capitaine Jouin et Perret.

Partout il a été reçu avec sympathie, notamment à Sfax, où il a procédé à l'inauguration du monument élevé sur la place principale de la ville à la mémoire de Philippe Thomas, le génial inventeur des phosphates, qui ont apporté la richesse dans une région où autrefois il n'existait rien.

Place vacante. — Un huissier chasse l'autre. M. Patel ayant donné sa démission après fortune faite, sa succession a été immédiatement brigüée par d'innombrables candidats.

C'est que le poste d'huissier, tout ingrat qu'il soit, a de fervents admirateurs. Dame, les situations qui rapportent soixante mille francs par an, comme les ga-

STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS

Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse

OUTILS AGRICOLES

FONTE, FER ET ACIER

Au B.-G.

A l'occasion des Courses de Tunis, qui auront lieu le dimanche 4 mai 1913, des billets d'aller et retour de toutes classes, portant réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif général, seront délivrés sur Tunis par toutes les gares de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements.

Ces billets seront valables, à l'aller, les 1^{er}, 2 et 3 mai, pour tous les trains et, le 4 mai, pour les trains arrivant à Tunis jusqu'à 14 heures 03.

Au retour, ces billets seront valables, le 4 mai pour les trains partant de Tunis après 16 heures et les 6, 6 et 7 mai pour tous les trains.

A cette même occasion, les chevaux, ainsi que leurs propriétaires et conducteurs, bénéficieront des prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 12 bis et P. V. n° 29 bis, chapitre II.

La Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public que, par décision en date du 14 avril 1913, M. le Directeur général des Travaux publics de la Régence de Tunis a homologué la proposition relative à l'affiche du 26 mars 1913, tendant à la prorogation, pendant une période d'un an, à partir du 5 mai 1913, des dispositions du paragraphe 2 du tarif spécial P. V. n° 2 bis concernant les expéditions de farines, gruaux et semoules de Sousse à Sfax et Tunis-Ville ou Tunis-Marine.

Les travaux de M. Duclos

En parcourant les stades des divers exposants du Concours agricole, nous avons été heureux d'admirer les traces vivantes de l'activité de notre ami Duclos, ingénieur et constructeur, dont les travaux importants du Théâtre et du Casino municipaux ont donné une importance particulière à la métallurgie dans ce pays. Notre ami a exposé, dans le pavillon du Commerce et de l'Industrie, une très jolie collection de vues de constructions métalliques de ses entreprises, notamment des fermes, élanées et gracieuses, des grands bâtiments de la nouvelle Sorbonne, du Théâtre des Folies-Bergère, du Palais des Beaux-Arts, à Paris; du Théâtre et du Palmarium de Tunis, etc., etc. Mais notre attention a été spécialement retenue par des photos donnant une idée pratique des divers systèmes brevetés de M. Duclos, relatifs aux maisons démontables, systèmes appelés à rendre de grands services dans nos colonies.

Les maisons démontables? Mais il semble que ce soit la solution toute indiquée pour doter les centres éloignés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, des abris nécessaires pour les écoles, les hôpitaux, les infirmeries, les gardes-forestiers; etc. Mais voilà la solution pour abriter les centaines de pionniers français qui payent des prix fous au Maroc, sans être logés... ou plutôt pour être plus mal logés que les bédouins sous la tente.

Et les enfants de nos écoles, à Tunis même, qui courent les rues fautes d'écoles somptueuses que leur fourniront les budgets futurs?

Mais tout cela est trop simple et trop pratique pour nos administrations routinières.

Nos félicitations sincères pour les idées de progrès industriel de notre ami Duclos. Ses procédés de construction sont destinés, à notre avis, à un grand et légitime succès dans nos colonies.

La maison démontable, c'est le rêve de l'homme de science. C'est celle qui abritera, nous l'espérons, la réussite bien méritée de notre ami.

Inauguration d'un monument à Philippe Thomas

Samedi 26 avril ont eu lieu à Sfax les fêtes d'inauguration du monument « Philippe Thomas », inventeur des phosphates tunisiens. Le Résident Général arriva la veille, à présider la cérémonie, entouré des notabilités civiles, militaires et indigènes. La place et les rues avoisinantes étaient envahies par une foule énorme.

On remarque particulièrement les confréries musulmanes avec leurs drapeaux multicolores. La place Philippe Thomas est entièrement pavée, l'estrade officielle est édifée devant le monument, les rues avoisinantes sont barrées par le 4^e tirailleurs. Sur l'estrade se trouvent déjà Mme Philippe Thomas et sa fille. Les cloches de l'église sonnent à toute volée, les gymnastes de la *Sfaxienne*, avec le drapeau de leur société, forment la garde d'honneur autour de la statue. L'Harmonie *Sfaxienne* joue la *Marseillaise*.

Aussitôt que le Résident général et les personnalités officielles sont installés, les jeunes filles et les garçons des écoles supérieures chantent un très joli chœur. Le voile couvrant le monument est enlevé à ce moment, puis commence la série des discours, parmi lesquels celui du Résident Général. Le caïd de Sfax, Si Larbi Djelouli, déclare que la population indigène est très reconnaissante à M. le Résident Général d'avoir bien voulu assister à la cérémonie d'inauguration, ajoutant que les indigènes sont très heureux de ce que la découverte des phosphates par Philippe Thomas ait contribué à la prospérité de leur pays.

Les discours terminés, M. le Résident

Général salue une dernière fois M. Philippe Thomas, descend de l'estrade, fait le tour du monument et se rend à la gare. Le soir ont eu lieu un banquet et un bal à l'Hôtel de ville.

Saint-Germain

Grâce aux efforts et à l'utile intervention de notre ami Germonneau, vice-président de la Municipalité de Saint-Germain, les habitants de cette charmante localité ont pu obtenir de l'Administration la concession de l'eau à domicile au prix de 0 fr. 30 centimes le mètre cube, comme à Tunis.

La Municipalité fera en même temps procéder à l'adjudication de l'établissement des rues, qui commencera vraisemblablement dans le courant du mois prochain.

Ces différents avantages contribueront certainement à l'extension de la petite localité si admirablement située au bord de la mer et sur laquelle s'élèvent chaque jour de nouvelles constructions.

Ministère de l'Intérieur

Par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 4 avril 1913, est interdite en Algérie la circulation du journal arabe *El-Moktabas*, imprimé à Damas.

Les indigènes s'organisent

L'Islam, de notre ami Saddeck Denden, annonce la prochaine formation d'une Amicale qui groupera en association, les Cadis, Cadis-notaires, Bach-Adels, suppléants de Cadis, notaires et Adels.

Cette association aura son siège à Alger; les statuts en seront prochainement publiés.

Souk-Ahras

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Morel, chef de dépôt au Bône-Guelma à Souk-Ahras, passe en la même qualité à Bône.

Nos félicitations à M. Morel pour cet avancement mérité.

M. Morel est remplacé par M. Oury, chef-mécanicien à Bône à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Tébessa — Voyage du Ministre

A l'occasion du voyage de M. le Ministre des Travaux Publics, de nombreuses notabilités de la presse et de la politique étaient de passage à Tébessa. Nous citons au hasard, M. Morel, de la *Dépêche de Constantine*, et M. Servier, rédacteur en chef de ce journal, Lys du Pae, le délicat écrivain de la *Dépêche Algérienne*, MM. Bouchet, Gaillard, Domergue, Berlureau, Mariani, MM. Deyron et Picot, délégués financiers, avaient également tenu à rendre visite à leurs électeurs en compagnie de M. Thierry. Citons également la présence de M. Dominique Bertagna, Docteur Bulliod, adjoint au maire de Bône, M. Teddè, de la Chambre de commerce, Noceti, Chamboredon, etc., etc.

Le Kouif

De passage, — M. Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe, directeur de l'*Action* et de plusieurs autres journaux, est actuellement au Kouif, l'hôte de M. de Maniquet. M. Bérenger est accompagné dans son voyage de Mme Bérenger, de Mme et M. Boussenoit, directeur de la *Presse coloniale*, de Mme et M. Jamet.

Distinctions honorifiques. — C'est avec la plus vive satisfaction que toute la région a appris qu'à l'occasion du passage de M. le Ministre des Travaux publics, M. Sabatier, directeur de l'exploitation minière du Kouif, avait reçu la rosette d'officier de l'instruction publique. M. Sabatier, qui a fait ses débuts à Tébessa comme conducteur des Ponts et Chaussées, n'avait laissé dans ce pays que des amis, la distinction flatteuse dont il vient d'être l'objet est la récompense des nombreux services qu'il a rendus dans la région; aussi cette nomination a-t-elle été applaudie par tous les Tébéssiens qui se souviennent de toute l'intelligence et de tout le dévouement dont M. Sabatier a fait preuve dans ses fonctions. Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères.

MM. Giraud, Fleuriot et Mougeot ont également reçu les palmes académiques. M. Giraud, ingénieur des arts et manufactures, est le futur directeur de l'école professionnelle du Kouif. Nous lui adressons nos félicitations, ainsi qu'à MM. Fleuriot et Mougeot, qui ne comptent que des sympathiques.

Le choix heureux de M. le Ministre a été d'ailleurs souligné par les applaudissements chaleureux qui ont accueilli ces nominations.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Billets d'aller et retour de vacances à prix réduits (1^{er}, 2^e et 3^e classes) pour familles d'au moins trois personnes, délivrés du 15 juin au 30 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Arrêts facultatifs.

Prix : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et les autres suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

SPECTACLES & CONCERTS

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

M. Ch. Afrigan, directeur artistique, M. H. Magnani, chef d'orchestre Breteneau, régisseur

Mardi 29 avril 1913, à 8 h. 30

SOIRÉE EXTRAORDINAIRE

au bénéfice des Contrôleurs du Casino avec le gracieux concours de :

LE CLUB FRANÇAIS DE GYMNASTIQUE (section des fillettes) — Mme Gaston COHEN, professeur de chant — Mlle Marguerite ROUANET, professeur de piano — M. W. HISKEV, de l'Essor — M. LIVERT, de la Gaité Rochouart — Mme Mary DE BERGIA, di-seuse à voix, de la Cigale de Paris — M. et Mme DECHARNEUX, duettistes comédiens — L'OHANNA, la célèbre danseuse de l'Alhambra de Paris — Les Frères SANDROLF, équilibristes sur ébècles — Miles Cinette Pierny, Ninon, Lina Rieva, Alice Durtal, Medy, Marcelle Darly.

PALMA-CINÉMA : vues nouvelles et inédites.

L'orchestre du Casino, sous la direction de M. H. Magnani.

Prix des places : entrée : 1 fr.; fauteuils numérotés, 2 fr.; loges, 2 fr. la place. — La location est ouverte de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 3 h. à 6 heures.

Vu l'importance du spectacle, on commencera à 8 h. 30 très précises.

Lire

L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

Le Courrier Européen

Directeurs : André Morizet et Paix-Seailles
8, Boulevard des Italiens — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 45, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

Pavillon BEAU - SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

Compagnie des Ports de Tunis, Sfax & Sousse

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Terrains à Bâti

Situés au Port de SOUSSE

Le mardi vingt mai mil neuf cent treize, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports (terre-plein Nord du bassin de Sousse), devant monsieur le représentant de Direction générale des Travaux publics et en présence du Délégué de la Compagnie des Ports, à la vente aux enchères publique des parcelles numéros 67, 83 et 84 du plan de lotissement des terrains du port de Sousse.

La contenance de ces parcelles est respectivement de quatre cent quatre-vingt-quatorze, quatre cent vingt et quatre cent dix-neuf mètres carrés et leur mise à prix de onze francs pour le lot 67 et dix-sept francs le mètre carré pour les lots 83 et 84.

Immédiatement après leur mise en vente séparément les parcelles numéros 83 et 84 pourront être réunies et remises en adjudication séance tenante sur une mise à prix globale égale au total des prix offerts pour chacune d'elle isolément.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et condition de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Tunis, à Sousse et à Sfax et au siège social, 61, rue de l'Arcade à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie des Ports sur le terre-plein Nord du bassin de Sousse.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS - 22, rue de Russie, 22 - TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. PALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1^{er} étage

TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

300000 100 300000 100 300000

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples
Vin de Piémont — Vin du Chianti

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL

et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



MAGASINS GÉNÉRAUX

ET

ENTREPOT RÉEL

de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, 25, de la République.

Mesdames

HEMAGÈNE TAILLEUR

Quart.

Epoques Dououreuses,

Irrégularités,

Retards, Suppressions,

Son produit scientifique Adopté

par les Hôpitaux de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe

à l'École de Médecine, Ex-interne

des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.

La FLEUR dans toutes les Pharmacies de France 2.25

P. e. mandat 2.25. Brochure explicative, gratuite, demande

adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FERTAINVILLE (A.-M.)

Dépôt principal à Tunis :

Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISCON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A

GENERAL ACOUSTIC COMPANY, de NEW-YORK

6, Rue de Hanovre, 6, PARIS

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. — Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montelat-tecchi, CHAMBON, successeur. Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

G. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bieres Pousset. Champignoles et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2^e).

GALLOIS & DEMOGÉOT

Adresse Télégr. : Coupures-Paris.

Téléphone : 101-50.

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1^{er}, 2^e et 3^e classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la compagnie Générale Transatlantique; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demands de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

"Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrire, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris. Adresse Tél. : Achambure-Paris.

Téléphone : 102-62

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira

TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. —

Optique médicale. Oxygène, sérum,

préparations et pansements stérilisés. —

Service spécial d'expédition immédiate.

Conditions avantageuses pour Sociétés.

Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, D. V. SCALOM,

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFES
EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent
TUNIS - 57, rue de Naples, 57 - TUNIS

Clinique Vétérinaire
BAYENANT, administrateur
Boxes - Chenit - Pension pour
Chevaux et Chiens
ROUTE DE L'ARIANA

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôt à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

MAISON DE PYROTECHNIE Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis
Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de Sécurité pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme - Capital 5.000.000 de francs
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger
AGENCES A SOUSSE ET A SFAIX
Opérations de Bourse - Souscription sans frais aux émissions - Avances sur Titres - Encasements et compte de Coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du
BON DE CAISSE
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS - 23, rue d'Italie, 23 - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne
CHAUSSURES FAURE
habillées pour soirées
HAUSSURES FAURE
Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons
CHAUSSURES FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes
14, rue d'Italie - TUNIS Succursale à Bizerte

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAIX
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868
AGENTS MARITIMES
Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAIX
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74
TUNIS - 5, Rue S'-Charles, 5 - TUNIS

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Galla, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 80 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N-B. - Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches 10 h. s.
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.
Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.
— de TUNIS pour PALERME, tous lundis à 4 h. s.
— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.
— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.
— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdiia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.
— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les ports desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles - Huiles animales
Graisses consistantes
Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis
Droguerie HABIS
TUNIS - 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé
La plus haute récompense aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage - TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 - TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. - Formalités en douane. - Assurances maritimes. - Embarquements et débarquements. - Avances sur marchandises. - Transports pour tous pays à forfait. - Garde-mobiliers assuré. - Billets facultatifs. - Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. - Emballage de mobiliers. - Maison de confiance. - Entrepôts avenue de Londres prolongée, 24, rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme - Capital : 50 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à Sousse et à Bizerte
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 50 ans.
Opérations de banque. Escomptes. Recouvrement.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille
à Saint-Cergues (H.-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 & 6 fr. par jour
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Vaudois. Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A 30 minutes de Genève. - A proximité de Thonon, Annemasse, Genève, etc.
Condition spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H.-Savoie
ou au Journal pour les renseignements.

Un martyr qui dure 30 ans! Le Pulsoconn - Macaura l'en délivre en quelques jours

Si le temps des miracles n'était passé, ne croyez-vous pas qu'on pourrait crier un miracle? Et cependant, dans le cas que nous allons citer tout s'est passé le plus naturellement du monde.



Le massage intensif provoqué par le Pulsoconn font le marteau frappe des milliers de fois par minute, a provoqué une intense circulation du sang et il a ainsi ramené à vie et la santé dans les membres atrophiques, ankyrosés, raidis. Mais la preuve la plus évidente est plus éloquente que de pauvres explications :
Sciatique rhumatismale et Paralysie
M. Marty, regisseur du domaine de Rocpique, Vertueil-d'Agannis Lot-et-Garonne, écrit ce qui suit : « Depuis plus de trente ans, je souffrais d'une sciatique rhumatismale qui ne me permettait aucun mouvement ou position courbée. Je ne pouvais ni monter, ni rester assis en voiture. Je ne pouvais me chauffer sans le secours de ma femme. Je restais quelquefois étendus sans pouvoir bouger. J'avais consulté plusieurs médecins : aucun n'avait pu me procurer le moindre soulagement : après avoir tout essayé, je voulus essayer votre appareil, lequel, après 30 séances m'a entièrement débarrassé de cette horrible torture. Mon cas

vous a valu la vente de plus de 30 appareils dans le canton. Je dois ajouter qu'un voisin, âgé de 72 ans, infirme depuis 25 mois (assèchement de la moelle épinière) ne pouvant se remuer que comme un bloc, après quelques applications de mon appareil, a obtenu du soulagement : la famille, se désolant, vous a acheté un Pulsoconn : 2 mois après le malade montait au bourg, qui est à 2 kilomètres de sa demeure, alors que depuis dix ans il n'avait pu voir que le seuil de sa porte. Les parents l'y portaient pour le faire prendre un peu d'air.
Veuillez agréer mes très affectueuses salutations.

N'hésitez donc pas à venir vous aussi essayer sur vous le Pulsoconn. Celui qui vous produira le merveilleux effet attendu.

Quelle merveilleuse preuve de la vitalité et d'efficacité peut-on donner? Venez, essayez, si cela ne vous procure pas d'effet attendu, vous rembourserez votre appareil et il ne vous en aura pas coûté 1 centime.

Les lettres et avis doivent être adressés à l'agent général, M. Marty, regisseur du domaine de Rocpique, Vertueil-d'Agannis Lot-et-Garonne, écrit ce qui suit : « Depuis plus de trente ans, je souffrais d'une sciatique rhumatismale qui ne me permettait aucun mouvement ou position courbée. Je ne pouvais ni monter, ni rester assis en voiture. Je ne pouvais me chauffer sans le secours de ma femme. Je restais quelquefois étendus sans pouvoir bouger. J'avais consulté plusieurs médecins : aucun n'avait pu me procurer le moindre soulagement : après avoir tout essayé, je voulus essayer votre appareil, lequel, après 30 séances m'a entièrement débarrassé de cette horrible torture. Mon cas

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit sur le système nerveux et musculaire par le massage intensif qu'il provoque. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats. Il est le seul qui ait obtenu de si merveilleux résultats.

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre TUNIS Hôtel de premier ordre
Lumière électrique 150 CHAMBRES ET SALONS Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain - Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE